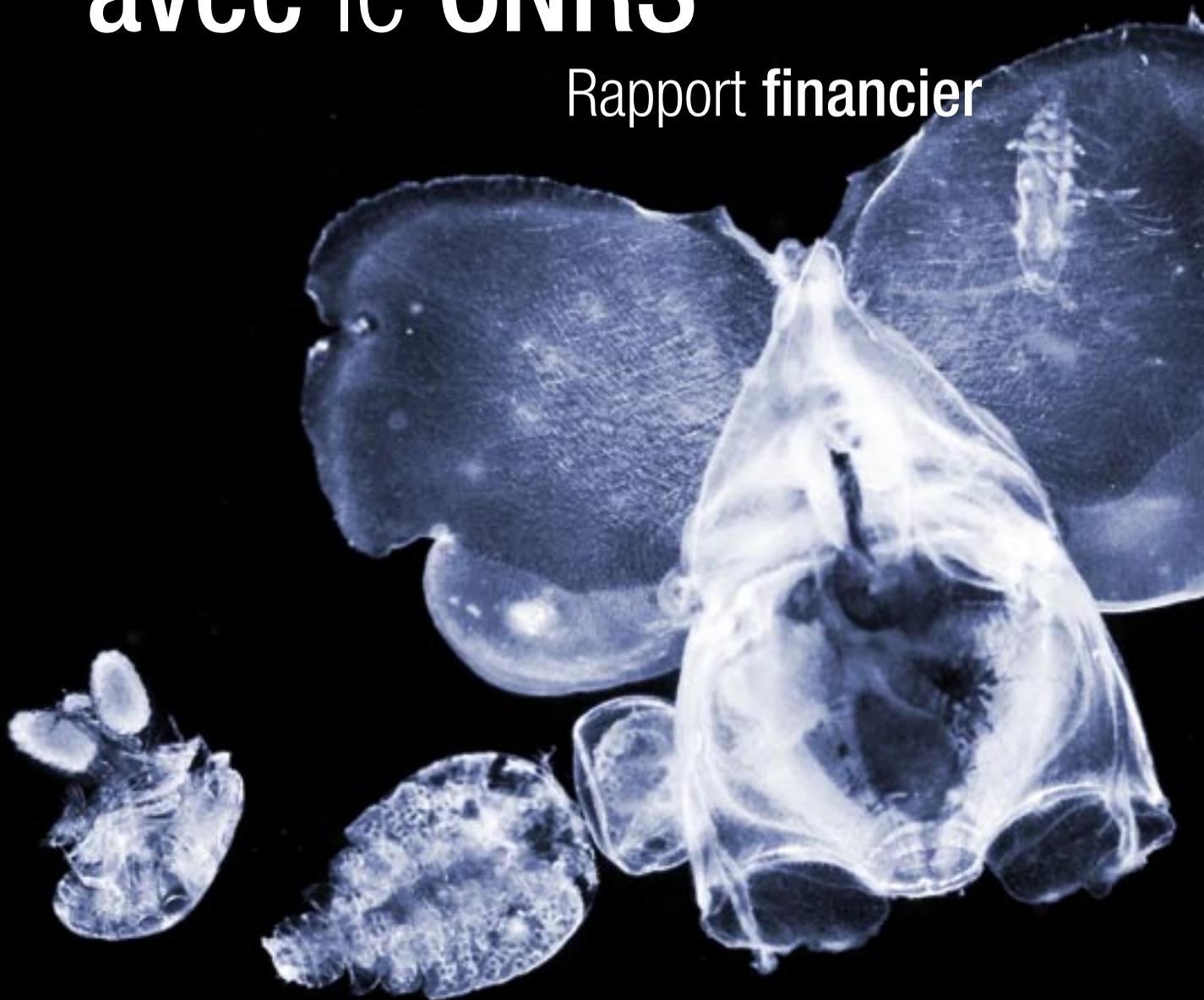


2010, une année avec le CNRS

Rapport financier



www.cnrs.fr

Sommaire

Les chiffres clés de l'exercice

- 1 1 Le compte de résultat 2010
- 5 2 Le bilan 2010
- 7 3 Les grands équilibres financiers

Annexe sur les comptes individuels 2010

- 10 **Note 1** – Faits marquants de l'exercice
- 11 **Note 2** – Compléments d'informations relatifs au bilan
- 19 **Note 3** – Compléments d'informations relatifs au compte de résultat
- 27 **Note 4** – Autres informations

Avant-propos

Depuis 2008, les comptes du CNRS sont certifiés par un collège de commissaires aux comptes. L'établissement répond ainsi aux exigences fixées par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et aux principes inscrits dans la loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001.

La certification de ses comptes signifie que le CNRS a su mettre en place des dispositifs de contrôle interne performants, concourant à la maîtrise des principaux processus de production de l'information financière, afin d'obtenir une image régulière, sincère et fidèle de la situation patrimoniale et financière de l'établissement. Toutes les structures du CNRS, depuis les unités de recherche jusqu'aux directions du siège, relayées par les délégations régionales, se sont mobilisées pour parvenir à ce résultat.

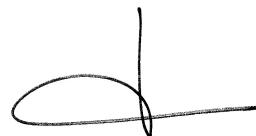
La Cour des comptes, dans son rapport public 2011, a ainsi pu noter les avancées considérables réalisées au CNRS en matière de qualité comptable et le bien-fondé des réorganisations qui se sont opérées au sein de l'établissement dans le courant de l'année 2010 : après la démarche initiée avec succès dans la filière comptable, une étape supplémentaire a été franchie avec l'extension au domaine budgétaire des dispositifs de contrôle interne et de qualité et d'exhaustivité de l'information.

La réorganisation de la fonction financière au siège du CNRS, décidée en juillet 2010, s'inscrit dans cette perspective. Deux nouvelles directions ont été créées au sein de la direction générale déléguée aux ressources : la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation (DSFIM) et la direction des comptes et de l'information financière (DCIF).

La DSFIM a la responsabilité de décliner au plan budgétaire la politique scientifique de l'établissement, à travers notamment la répartition des ressources, et de définir et mettre en œuvre la stratégie immobilière et d'achat. Cette nouvelle direction, lieu de synthèse budgétaire, a pour mission de piloter un nouveau processus budgétaire pour le CNRS, plus transparent et plus responsabilisant pour les centres de pilotages. En globalisant les crédits délégués aux unités et en anticipant la délégation des crédits, le dialogue de gestion, nouvelle méthode d'allocation des ressources est fondée sur un référentiel budgétaire rénové et sur une méthodologie de justification au premier euro.

La DCIF placée sous l'autorité de l'agent comptable principal, a pour mission d'apporter à la gouvernance de l'établissement, ainsi qu'aux tutelles et aux administrateurs, l'assurance de la qualité, de la sincérité et de l'exhaustivité de l'ensemble des données financières.

La création de la DCIF constitue une originalité dans le paysage des établissements publics. Elle correspond à une vision très moderne du rôle de comptable public, qui aidera l'établissement à remplir ses objectifs de rationalisation et de maîtrise des dépenses et soutiendra le processus de dialogue de gestion.



Bernard Adans

Trésorier-payeur général

Agent comptable principal du CNRS

Directeur des comptes et de l'information financière

1 Le compte de résultat 2010

Le CNRS présente pour l'exercice 2010 une perte de 27 M€ à comparer au résultat déficitaire de 70 M€ pour l'exercice 2009, soit un écart de 43 M€ (v. infra note 1 « Faits marquants de l'exercice 2010 »).

Le compte de résultat

Charges	2008	2009	2010	Produit	2008	2009	2010
Charges d'exploitation (hors charges calculées)	2 624	2 850	2 937	Produits d'exploitation (hors produits calculés)	2 828	3 065	3 112
Amortissements, dépréciations et provisions	222	310	288	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	15	22	23
Total charges d'exploitation	2 846	3 160	3 225	Total produits d'exploitation	2 843	3 087	3 135
Résultat d'exploitation : bénéfice				Résultat d'exploitation : perte	3	73	90
Charges financières	1	1	2	Produits financiers	7	3	2
Résultat financier	6	2	0				
Charges exceptionnelles	6	149	12	Produits exceptionnels	109	150	75
Résultat exceptionnel	103	1	63				
Total des charges	2 853	3 310	3 239	Total des produits	2 959	3 240	3 212
Bénéfice	106			Perte		70	27
Total	2 959	3 310	3 239	Total	2 959	3 310	3 239

LES PRODUITS

1.1

1.1.1 L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES

Les produits de l'exercice 2010 diminuent de 28 M€ par rapport à 2009. Cette évolution s'explique par la baisse des produits exceptionnels non compensée par la progression des subventions et du chiffre d'affaires.

(en millions d'euros)	2008	2009	2010	Variation 08/09		Variation 09/10	
				montant	%	montant	%
Subventions de la tutelle	2 331	2 466	2 494	135	6 %	28	1 %
Autres subventions	101	92	101	-9	-9 %	9	10 %
Subventions d'exploitation	2 432	2 558	2 595	126	5 %	37	1 %
Chiffre d'affaires	342	443	467	101	29 %	24	5 %
Autres produits	53	64	50	11	21 %	-14	-22 %
Reprises sur provisions	15	22	23	7	47 %	1	5 %
Autres produits d'exploitation	68	86	73	18	26 %	-13	-15 %
Produits d'exploitation	2 842	3 087	3 135	245	9 %	48	2 %
Produits financiers	7	3	2	-4	-57 %	-1	-33 %
Produits exceptionnels	4	3	20	-1	-25 %	17	567 %
Reprise sur subventions investissement	105	147	55	42	40 %	-92	-63 %
Autres produits	116	153	77	37	32 %	-76	-50 %
Total	2 959	3 240	3 212	281	9 %	-28	-1 %

1.1.2 LA SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC (SCSP)

La subvention pour charges de service public connaît en 2010 une hausse de 1 % par rapport à 2009. Elle augmente de 28 M€, passant de 2 466 M€ en 2009

à 2 494 M€. Les allocations « post-doctorants », incluses dans cette subvention, s'élèvent à 5 M€ en 2010 contre 8 M€ en 2009.

Cette subvention représente, comme l'an dernier, 78 % de l'ensemble des produits de l'établissement.

1.1.3 LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires progresse en 2010 de 5 % par rapport à 2009 avec 467 M€ (contre

443 M€ en 2009). Cette progression est essentiellement due aux contrats de recher-

che (+ 7 %) qui représentent désormais 90 % du chiffre d'affaires.

LES CONTRATS DE RECHERCHE

Les produits comptabilisés au titre des contrats de recherche (ou assimilés) s'élèvent à 418 M€ en 2010 contre 391 M€ en 2009. Ils correspondent, d'une part, aux produits constatés encaissés au cours de

l'exercice 2010 qui s'élèvent à 183 M€ (soit 43 % du chiffre d'affaires) et, d'autre part, aux produits à recevoir ou constatés d'avance rattachés à l'exercice 2010, essentiellement au titre des projets suivis à l'avancement.

Parmi les produits liés aux contrats de recherche, les opérations financées par l'ANR représentent 41 % (172 M€) et les contrats européens 12 % (54 M€).

LES AUTRES PRODUITS LIÉS À L'ACTIVITÉ DE LA RECHERCHE

Les autres produits liés à l'activité de la recherche (50 M€) diminuent en raison

de la baisse des remboursements des mises à disposition de personnel (convention Genci essentiellement) malgré une augmentation des produits provenant de l'or-

ganisation de colloques. Les autres postes restent stables.

1.1.4 LES AUTRES PRODUITS

La forte baisse des autres produits s'explique par la non reconduction d'écri-

tures de correction propres à l'exercice 2009 mais également par la diminution

des redevances de propriété industrielle (14 M€).

1.2

LES CHARGES

1.2.1 L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES CHARGES

(en millions d'euros)	2008	2009	2010	Variation 08/09		Variation 09/10	
				montant	%	montant	%
Achats de marchandises	151	159	164	8	5 %	5	3 %
Achats de services extérieurs	255	282	303	27	11 %	21	7 %
Autres charges de gestion courante	7	16	12	9	129 %	-4	-25 %
Consommations de l'exercice	413	457	479	44	11 %	22	5 %
Impôts, taxes et versements assimilés	2	3	4	1	50 %	1	33 %
Charges de personnel	2073	2229	2290	156	8 %	61	3 %
Charges spécifiques	135	161	163	26	19 %	2	1 %
Dotations aux amortissements	196	217	234	21	11 %	17	8 %
Dotations aux provisions et dépréciations	26	93	55	67	258 %	-38	-41 %
Dotations	222	310	288	88	40 %	-22	-7 %
Charges financières	1	1	2	0	0 %	1	100 %
Charges exceptionnelles	6	149	12	143	2383 %	-137	-92 %
Total	2 853	3 310	3 239	457	16 %	-71	-2 %

Les charges d'exploitation, en augmentation régulière depuis 2008 (+ 6 % sur la période 2007/2008, + 11 % sur la période 2008/2009) connaissent une hausse modérée en 2010 (+ 2 % par rap-

port à 2009). Ce ralentissement est dû à une croissance des consommations de l'exercice et des charges de personnel moins soutenue qu'en 2009 ainsi qu'à la baisse des dotations aux provisions

et dépréciations entre 2009 et 2010 (v. infra point 1-2-4). La structure des charges d'exploitation demeure stable.

1.2.2 LES CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel (71 % des charges du CNRS en 2010, tous types de financement confondus) se caractérisent, depuis plusieurs exercices, par leur forte progression (+ 61 M€ en 2010, + 156 M€ en 2009) qui s'explique, comme l'an passé, par l'augmentation des charges sociales (+ 30 M€, du fait de la contribution au CAS Pension) et celle de la rémunération des personnels non permanents (+ 23 M€).

Les charges afférentes aux rémunérations des personnels permanents (67 % des effectifs) sont relativement stables. Elles connaissent en 2010 une progression de 14 M€ liée essentiellement à l'augmentation du poste « primes et indemnités diverses » suite au versement de la prime d'excellence scientifique et au compte épargne temps.

Si le nombre des personnels permanents est relativement stable, en revanche celui des personnels non permanents continue de croître en 2010. Ces derniers représentent désormais le tiers des effectifs de l'établissement (33 %), contre 23 % en 2008 et 27 % en 2009.

1.2.3 LES CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice (14 %) représentent le deuxième poste de charges et connaissent une hausse de 5 % par rapport à 2009. Elles sont constituées à 63 %

par les achats de services extérieurs (missions, travaux d'entretien et de réparation, etc.) et, à 34 %, par les achats de marchandise (fournitures, énergie, etc.).

Il ressort que les achats de marchandises augmentent à un rythme moins soutenu (+3 %) que les achats de services extérieurs (+7 %).

1.2.4 LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Le montant des dotations représente 8 % des charges et se compose à 81 % de dotations aux amortissements et à 19 % de dotations aux provisions et aux dépréciations.

La variation enregistrée sur ce poste (-7 % par rapport à 2009) résulte de la diminution des dotations aux provisions.

1.2.5 LES CHARGES SPÉCIFIQUES LIÉES À DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Les charges spécifiques sont stables par rapport à 2009 (+1 %). Les participations financières au budget des organismes, qui constituent 67 % de ces charges, dimi-

nuent de 5 % en raison de la baisse des versements à Genci et à Synchrotron Soleil. Les participations à différents programmes de recherche connaissent également

une baisse de 4 %. En revanche, les autres charges spécifiques, constituées essentiellement de subventions, sont en hausse par rapport à 2009 (+64 %).

1.2.6 LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

La forte baisse enregistrée sur ce poste (-92 %) s'explique par la non reconduction d'écritures de correction particulières à l'exercice 2009 et qui n'ont plus lieu d'être

en 2010. Le montant de 12 M€ enregistré en 2010 résulte notamment de dépréciations du parc immobilier à hauteur de 4 M€ et de l'enregistrement d'une perte comp-

table de 6 M€ afin d'ajuster les comptes courants du CNRS et du GIE Ganil.

La finalité du tableau des soldes intermédiaires de gestion (SIG) est de décrire l'utilisation des ressources perçues au cours d'un exercice, de comprendre la formation du résultat net comptable et

d'appréhender la capacité de l'organisme à maîtriser son fonctionnement courant.

À cet effet, le tableau des SIG dégage des indicateurs de marge intermédiaires signi-

ficatifs en rapprochant les produits et les charges de l'entité en fonction de leurs destinations successives.

(en M€ arrondis)			2008	2009	2010	écart 2009 2008	écart 10/09
1		Recettes	2 774,6	3 000,6	3 062,0	226,0	61,4
2		(Achats)	150,9	159,0	164,0	8,1	5,0
3		(Charges externes)	255,1	282,0	303,0	26,9	21,0
4 = 1-2-3	Solde 1 : valeur ajoutée		2 368,6	2 559,6	2 595,0	191,0	35,4
5		(rémunérations)	1 934,0	2 081,3	2 143,5	147,3	62,2
6		(taxes et impôts)	141,6	150,7	150,5	9,1	-0,2
7		produits divers	71,3	84,7	70,0	13,4	-14,7
8		(charges diverses)	160,4	198,0	196,0	37,6	-2,0
9 = 4-5-6+7-8	Solde 2 : excédent brut d'exploitation		203,9	214,3	175,0	10,4	-39,3
10		(dotations)	222,6	309,2	288,3	86,6	-20,9
11		reprises	118,9	168,9	77,8	50,0	-91,1
12 = 9-10+11	Solde 3 : résultat courant avant frais financiers		100,2	74,0	-35,5	-26,2	-109,5
13		produits financiers	7,6	3,0	2,3	-4,6	-0,7
14		(charges financières)	0,7	0,9	2,0	0,2	1,1
15 = 12+13-14	Solde 4 : résultat courant		107,1	76,1	-35,2	-31,0	-111,3
16		produits exceptionnels	4,8	3,4	20,3	-1,4	16,9
17		(charges exceptionnelles)	6,2	149,3	12,0	143,1	-137,3
18 = 15+16-17	Solde 5 : résultat net		105,7	-69,8	-26,9	-175,5	42,9

L'analyse des soldes intermédiaires de gestion met ainsi en exergue un excédent brut d'exploitation (EBE) en baisse par rapport à 2009 (-39 M€).

L'évolution négative de l'EBE constatée en 2010 s'explique principalement par des recettes d'exploitation qui ont augmenté (+47 M€) beaucoup moins vite que les dépenses (+86 M€).

S'agissant des recettes, il faut noter :

- une évolution plus modérée que l'an passé des subventions d'exploitation (+ 38 M€ en 2010, +125 M€ en 2009) essentiellement due à la subvention pour

charges de service public qui a cru de 28 M€ contre + 134 M€ en 2009 ;

- une progression plus limitée du chiffre d'affaires, + 24 M€ en 2010, contre + 100 M€ en 2009 ;
- et une forte baisse des redevances de propriété industrielle (-14 M€).

S'agissant des dépenses, les achats et les charges externes (+26 M€) ont augmenté moins rapidement qu'en 2009 (+35 M€), tout comme les rémunérations (+62 M€ en 2010 contre +147 M€ en 2009).

L'EBE se révèle toutefois insuffisant pour couvrir les charges d'amortissement des

investissements et celles liées aux dépréciations et aux provisions.

Les produits exceptionnels résultant notamment de la vente de bâtiments et de terrains à Meudon pour 9 M€ et de celle de l'Institut Charles Sadron à Strasbourg (6 M€) ont permis de limiter la perte et de ramener le résultat net à -27 M€.

À noter enfin une diminution de la performance économique du cycle d'exploitation avec une rentabilité du capital d'exploitation (EBE/total brut des immobilisations) qui passe de 0,06 en 2009 à 0,05 en 2010.

2 Le bilan 2010

Situation patrimoniale du CNRS

Actif	2008	2009	2010	Passif	2008	2009	2010
Actif immobilisé net	1 250	1 229	1 247	Capitaux permanents	1 546	1 510	1 530
				Provisions, dettes financières	76	144	171
Actif circulant net	427	768	1 011	Passif à court terme	580	881	972
Trésorerie (actif)	531	540	417	Trésorerie (passif)	6	2	2
Total	2 208	2 537	2 675	Total	2 208	2 537	2 675

L'ACTIF IMMOBILISÉ

2.1

L'actif brut (hors immobilisations financières) s'élève à 3 832 M€ en 2010, contre 3 704 M€ en 2009, soit une augmentation de 128 M€. En net, l'actif immobilisé s'établit à 1 219 M€ en 2010, contre 1 202 M€ en 2009, soit une augmentation de 17 M€. Cette augmentation de 17 M€ des immobilisations nettes est la conséquence :

- des investissements bruts de l'année, 252 M€ (259 M€ en 2009) au titre des immobilisations corporelles et 13 M€ au titre des immobilisations incorporelles (18 M€ en 2009) ;

- minorés de la dotation aux amortissements de l'année (234 M€), d'une régularisation à hauteur de 6 M€ sur le compte courant avec le GIE Ganil, de dépréciations à hauteur de 4 M€ et dans une moindre mesure de reclassement vers d'autres comptes et de cessions d'éléments non complètement amortis à hauteur de 2 M€.

L'année 2010 est essentiellement marquée par un ralentissement de l'effort global d'investissement par rapport à

2009 (265 M€ contre 277 M€ en 2009 et 237 M€ en 2008) du fait notamment de la baisse des achats d'équipements (matériels et outillages), 148 M€ en 2010 contre 162 M€ en 2009. Par contre, une hausse notable est enregistrée sur les encours de constructions immobilières (37 M€ de flux en 2010 contre 29 M€ en 2009).

Il convient, par ailleurs, de noter qu'un nombre relativement important de matériels amortis a été mis au rebut (122 M€ contre 98 M€ en 2009 et 111 M€ en 2008).

2.1.1 RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR NATURE DE BIENS

La répartition de l'actif par nature de biens est quasiment identique à celle de 2009, les installations techniques, matériels et

outillages représentant plus de la moitié de l'actif brut et l'actif immobilier, le quart. En net, le poids de l'immobilier est très

significatif (39 %) compte tenu des délais d'amortissement plus longs qui lui sont appliqués (50 ans).

2.1.2 LES TAUX DE RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

Les flux d'investissements en 2010, comme en 2009, sont globalement supérieurs à la dotation annuelle aux amortissements (265 M€ d'investissements en 2010

contre une dotation annuelle de 234 M€). C'est le cas notamment pour les matériels techniques et le parc immobilier. Toutefois, l'effort consenti est moindre

qu'en 2008 et 2009 et n'a qu'un faible impact sur les valeurs cumulées au 31 décembre 2010.

2.2

L'ACTIF CIRCULANT

Les créances d'exploitation augmentent de 33 % essentiellement en raison de l'évolution des produits à recevoir constatés selon la méthode à l'avancement (+64 %) mais aussi de l'évolution du poste « créances clients externes » (+17 %).
En revanche, les autres créances d'exploita-

tion connaissent une diminution de 19 % qui s'explique par la baisse des produits à recevoir hors avancement. Cette évolution est liée notamment aux conventions avec l'ANR, à la convention avec Sanofi Aventis (Taxotère) ainsi qu'à une opération immobilière à Saclay (Digiteo).

Les disponibilités diminuent de 23 % suite à la reprise par l'Agence nationale de recherche (ANR), au cours de l'exercice 2010, de la gestion des projets de l'unité de support de l'ANR (Usar).

2.3

LE PASSIF

2.3.1 LE PASSIF À LONG TERME

Le passif à long terme (qui correspond au montant cumulé des dotations de l'État, des subventions d'équipement, des dons et legs,

du report à nouveau et des provisions) progresse de 47 M€ en 2010 (32 M€ en 2009), en raison de l'augmentation des postes sub-

ventions d'équipement et provisions, qui compense la baisse du poste situation nette due au résultat déficitaire de 2009.

2.3.2 LE PASSIF À COURT TERME

Le passif à court terme continue de progresser en 2010 (+91 M€) du fait de l'évolution :

- des « avances et acomptes reçus sur commande » (+226 M€) au titre des contrats de recherche ;

- des « produits constatés d'avance » (+21 M€) ;
- des « charges à payer » (+4 M€) suite aux actions engagées en 2010 afin d'améliorer l'enregistrement du service fait.

La forte évolution de ces postes est tempérée par la diminution des recettes à transférer (-146 M€) en raison de la reprise, au cours de l'exercice 2010, de la gestion des projets de l'Usar par l'ANR.

3 Les grands équilibres financiers

LE FONDS DE ROULEMENT

3.1

Le fonds de roulement (FR) est défini comme l'excédent de capitaux permanents, par rapport aux emplois stables (i.e le haut de bilan). Il représente une ressource durable disponible pour financer les investissements et les emplois nets du cycle d'exploitation (i.e. le bas de bilan).

Le niveau du fonds de roulement s'appréhende au travers du bilan fonctionnel qui reclasse les postes de l'actif (emplois) et du passif (ressources) selon leur destination, en distinguant les éléments :

- à long terme (éléments durables) : investissements et financements ;
- et à court et moyen terme (éléments circulants) : clients, fournisseurs, trésorerie.

Le fonds de roulement constitue normalement un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des

Bilan fonctionnel

2009		2010	
Actif ⁽¹⁾	Passif	Actif ⁽¹⁾	Passif
Emplois stables 3 732 M€ <i>Fonction investissement</i>	Ressources stables 4 183 M€ <i>Fonction financement</i>	Emplois stables 3 862 M€ <i>Fonction investissement</i>	Ressources stables 4 316 M€ <i>Fonction financement</i>
Actif circulant 1 321 M€ <i>Fonction exploitation</i>	Passif circulant 870 M€ <i>Fonction exploitation</i>	Actif circulant 1 428 M€ <i>Fonction exploitation</i>	Passif circulant 974 M€ <i>Fonction exploitation</i>
	FR 451 M€		FR 454 M€

(1) Valeurs brutes (hors investissements et provisions)

besoins à court terme appelés « besoin en fond de roulement ».

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

3.2

Le besoin en fonds de roulements (BFR) résulte du décalage temporel entre les décaissements et les encaissements

des flux financiers liés à l'activité de l'établissement.

(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Besoin en fonds de roulement net	-152	-87	39
Fonds de roulement	372	451	454
Trésorerie nette	524	538	415

L'évolution du besoin en fonds de roulement

Bilan exercice 2009		Bilan exercice 2010	
Emplois stables	Ressources stables	Emplois stables	Ressources stables
3 732 M€	4 183 M€	3 862 M€	4 316 M€
Actif immobilisé brut 3 732 M€	Capitaux permanents 1 508 M€	Actif immobilisé brut 3 862 M€	Capitaux permanents 1 530 M€
	Amortissements et provisions 2 663 M€		Amortissements et provisions 2 774 M€
		Δ Fonds de roulement 3 M€	
Actif circulant 781 M€	Emprunts 12 M€	Actif circulant 1 011 M€	Emprunts 12 M€
	Passif circulant 868 M€		Passif circulant 972 M€
		Δ Besoin en FR 126 M€	
Trésorerie active 540 M€	Trésorerie passive 2 M€	Trésorerie active 417 M€	Trésorerie passive 2 M€
		Δ Trésorerie nette -123 M€	
Total général 5 053 M€	Total général 5 053 M€	Total général 5 286 M€	Total général 5 286 M€

2009	2010
FR = 4 183 - 3 732 = 451	FR = 4 316 - 3 862 = 454
BFR = 781 - 868 = - 87	BFR = 1 011 - 972 = 39
T = 538 = 540 - 2	T = 415 = 417 - 2

Variation 2010 / 2009 Δ FR = Δ BFR + Δ T
3 = 126 - 123

Contrairement aux années précédentes, le CNRS enregistre, en 2010, un besoin en fonds de roulement positif (39 M€) ce qui signifie que l'activité courante de l'exercice 2010 a engendré un besoin de trésorerie, tel qu'en témoigne la variation négative de trésorerie nette de -123 M€ par rapport à 2009.

Ce besoin en fonds de roulement positif s'explique par une augmentation des créances d'exploitation de 244 M€ (notamment celles des clients avec +45 M€) de plus grande amplitude que celle des dettes d'exploitation (+91 M€). La baisse de ces dernières est principalement liée à la diminution des versements de l'ANR dans le cadre de la reprise de la gestion des projets Usar (-146 M€).

Toutefois le fonds de roulement très largement positif (+454 M€) permet de couvrir en totalité le BFR (39 M€) et même de dégager un excédent de fonds de roulement, ce qui témoigne d'une structure satisfaisante au plan de la sécurité financière.

3.3

LE TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement permet de donner une autre image de l'évolution de la situation patrimoniale du CNRS au cours de l'année 2010 en faisant apparaître, d'un côté, toutes les ressources dégagées tout au long de l'exercice (en expliquant leur origine) et de l'autre, l'utilisation (l'emploi) qui en a été faite. Ce tableau permet

notamment d'analyser la façon dont l'établissement finance ses investissements.

À ce titre, il identifie, d'une part, les facteurs consommateurs de financements (les acquisitions d'immobilisation, le remboursement de dettes, etc.) et, d'autre part, les éléments générateurs de

ressources : l'autofinancement dégagé par l'activité courante de l'établissement, les financements externes reçus (subventions d'investissement, dotations, dons et legs, etc.) et les produits des cessions d'immobilisations.

Emplois	2009	2010	Ressources	2009	2010
			Capacité d'autofinancement	174	176
Acquisition d'actifs immobilisés	268	287	Cession ou réduction d'actifs immobilisés	0	12
Réduction de capitaux propres	7	ns	Augmentation des capitaux propres	180	102
Remboursement de dettes financières	0	ns	Augmentation des dettes financières	ns	ns
Total des emplois	275	287	Total des ressources	354	290
Apport au fonds de roulement net global (ressources nettes)	79	3			
Total	354	290			

En 2010, les acquisitions d'immobilisations ont été financées à hauteur de 61 % par la capacité d'autofinancement (50 % en 2009) et de 39 % par les subventions d'investissement et les produits de cession.

En 2010, l'activité de l'établissement a contribué à augmenter le fonds de roulement de 3 M€ (contre 79 M€ en 2009). À noter toutefois que pour l'exercice 2009, la variation positive importante du fonds de roulement s'expliquait principale-

ment par les opérations de fiabilisation du patrimoine immobilier qui ont notamment conduit à majorer le poste dotations de 69 M€.

LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

3.4

Alors que le tableau de financement décrit l'ensemble des flux financiers de l'exercice, le tableau des flux de trésorerie ne retrace

que les seules opérations ayant généré, au cours de l'année, un véritable encaissement ou décaissement.

(en millions d'euros)	2010
Résultat net	-27
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	203
Marge brute d'autofinancement	176
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-131
Flux net de trésorerie générée par l'activité	45
Acquisitions d'immobilisations	-284
Recettes d'investissement	116
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-168
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0
Variation de trésorerie	-123
Trésorerie d'ouverture	538
Trésorerie de clôture	415
Solde	-123

Contrairement à l'exercice 2009 où les flux de trésorerie générés par l'activité avaient permis de couvrir complètement les

besoins d'investissement de l'exercice, les flux de trésorerie générés en 2010 par l'activité courante ne couvrent qu'à hauteur de

27 % les acquisitions d'investissement. Le différentiel s'est ainsi traduit par une variation négative de la trésorerie (-123 M€).

Annexe

sur les comptes individuels 2010

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les comptes 2010 ont été impactés par des corrections d'erreurs traitées conformément aux dispositions de l'instruction codificatrice n° 10-031-M91 du 21 décembre 2010 et qui ont porté :

- sur les immobilisations du Ganil, suite à l'analyse menée par un cabinet de conseil mandaté par le Ganil, qui a conduit ce dernier à revoir en 2010 les durées d'amortissement des immobilisations pour les allonger. Cette correction s'est traduite dans les comptes du CNRS par un impact positif de 17 M€ sur le compte report à nouveau pour la part d'amortissement supportée par l'établissement, en contrepartie du compte amortissement des immobilisations ;

- sur le retraitement comptable des charges 2009 rattachées à tort à l'exercice 2010 pour un montant de 16 M€. L'ajustement se traduit par un impact négatif sur le compte report à nouveau en contrepartie des comptes de charges concernés ;

- sur le retraitement des subventions d'investissement antérieures au 1^{er} janvier 2006, au titre de la finalisation des travaux de fiabilisation du patrimoine immobilier menés par le CNRS en 2009. L'ajustement s'est traduit par un impact négatif de 10 M€ sur le compte report à nouveau en contrepartie du compte subventions d'investissement ;

- sur la correction comptable de deux subventions d'investissement imputées à tort

sur un compte de produit. L'ajustement s'est traduit par un impact négatif sur le compte report à nouveau de 4 M€ en contrepartie du compte subventions d'investissement ;

- sur l'ajustement de la dotation aux amortissements 2009 du Ganil qui s'est traduit par un impact négatif sur le compte report à nouveau pour un montant d'un million d'euros en contrepartie du compte amortissement des immobilisations.

Les bilans et comptes de résultat ont été retraités en conséquence.

NOTE 2 – COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

Actif	Référence annexe	2008	2009	2010
(en millions d'euros)				
Immobilisations incorporelles	Note 2-1	86	87	84
Brut		147	161	173
Amortissements		61	74	89
Immobilisations corporelles	Note 2-2	1 139	1 115	1 135
Brut		3 419	3 543	3 659
Amortissements / Dépréciations		2 279	2 428	2 524
Immobilisations financières	Note 2-3	25	27	27
Brut		27	28	29
Amortissements		1	1	2
Actif immobilisé net		1 250	1 229	1 247
Stocks		1	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		13	20	23
Créances clients et comptes rattachés (net)		147	578	856
Brut		150	585	867
Dépréciations		3	7	11
Autres créances (net)		265	161	130
Créances d'exploitation	Note 2-4	412	739	986
Disponibilités et valeurs mobilières	Note 2-5	531	540	417
Charges constatées d'avance		1	9	2
Actif circulant		958	1 308	1 428
Total général		2 208	2 537	2 675

Passif	Référence annexe	2008	2009	2010
(en millions d'euros)				
Situation nette		406	1 035	962
Subventions d'équipement		1 034	545	595
Résultat de l'exercice		106	-70	-27
Capitaux permanents	Note 2-6	1 546	1 510	1 530
Provisions pour risques et charges	Note 2-7	64	132	159
Dettes financières		18	14	14
Avances et acomptes reçus sur commandes		231	447	673
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46	57	66
Dettes sociales		17	26	23
Dettes fiscales		29	29	27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2	1	2
Autres dettes		241	274	112
Dettes d'exploitation		335	387	231
Produits constatés d'avance		14	47	68
Passif à court terme		598	895	986
Total général		2 208	2 537	2 675

Le bilan est présenté avec neutralisation des opérations de facturation interne.

2.1

IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'élevaient en valeur brute à 173 M€ en 2010 contre 161 M€ en 2009. Leur valeur nette s'établit à 84 M€ en 2010 contre 87 M€ en 2009 soit une baisse de 3 %. Les immobilisations incorporelles retracent les acquisitions de logiciels, les opérations liées aux brevets et celles relatives aux systèmes d'information.

Depuis 2007, les frais de dépôt des brevets sont enregistrés au bilan et amortis

sur une durée de 20 ans. En revanche, les frais de recherche et de développement sont enregistrés en charges. Le montant de 68 M€ (en valeur brute) inscrit au bilan représente le cumul des frais de dépôt des brevets déposés depuis 1996 et encore actifs à la date du 31 décembre 2010.

Le poste « logiciels » s'établit en valeur nette à 33 M€ fin 2010 contre 42 M€ fin 2009 (soit moins 21 %). Cette baisse s'explique par la faiblesse des flux d'achats de

l'année (4 M€ en 2010) inférieurs à la dotation aux amortissements (13 M€).

Les encours relatifs à la refonte des systèmes d'information ayant été mis en service en 2009, le poste « logiciels en cours » a une valeur nulle fin 2010.

2.2

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'élevaient en 2010 à 3 659 M€ en brut (contre 3 543 M€ en 2009). En valeur nette, elles

s'élevaient à 1 135 M€ contre 1 115 M€ en 2009, soit une augmentation de 2 %.

2.2.1 LE PARC IMMOBILIER ET LES TERRAINS

Parc immobilier et Terrains	Valeurs brutes				Amortissements			Dépréciations	Net	10/09
	2009	Entrées	Sorties	2010	2009	Variation	2010	2010	2010	%
Terrains nus reçus en dotation ou en affectation	47	1		48				7	41	3 %
Terrains nus acquis	3			3				0	3	0 %
Agencements et aménagements de terrains	2	1		3				0	3	50 %
Bâtiments	489	43	1	531	161	10	171	32	328	9 %
Installations, aménagements et constructions	165	15	1	179	113	9	122		57	10 %
Ganil	12			12	10		10		2	0 %
Total	718	60	2	776	284	19	303	39	434	9 %

Le parc immobilier et les terrains connaissent une hausse de 9 %.

Cette hausse concentrée sur les postes « bâtiments » et « installations/aménagements de bâtiments » résulte de la mise en service en 2010 d'encours immobiliers (construction, extension de bâtiments et réhabilitations de bâtiments) pour un montant de 52 M€. Le site de Montpellier représente à lui seul 26 M€ dont 14 M€ pour le Centre de recherche de biochimie

macromoléculaire, 7 M€ pour l'Institut de génomique fonctionnelle et 5 M€ pour l'Ecotron.

Ces mises en service ont largement compensé :

- les dépréciations qui découlent de l'actualisation par France Domaine en 2010 de la valeur des biens immobiliers communiquée au CNRS en 2009. Ces dépréciations, constatées en 2010 à hauteur de

4 M€, ont pour l'essentiel conduit à constater une dépréciation complémentaire sur des sites déjà dépréciés fin 2009. Compte tenu de cette actualisation, la dépréciation des biens immobiliers s'établit fin 2010 à 39 M€ contre 35 M€ en 2009.

- la vente de terrains et de bâtiments situés à Meudon ainsi que celle de l'ancien Institut Charles Sadron à Strasbourg.

2.2.2 LES INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIELS ET OUTILLAGES

Installations techniques, matériels et outillage	Valeurs brutes				Amortissements			Dépréciations	Net	10/09
	2009	Entrées	Sorties	2010	2009	Variation	2010	2010	2010	%
Installations techniques, matériels et outillages	55		6	49	55	-6	49			0 %
Autres installations à caractère spécifique	114	2	1	115	71	7	78		37	-14 %
Matériel et outillage	1 775	158	62	1 871	1 358	79	1 437		434	4 %
Ganil	53	1		54	36	2	38		16	-6 %
Total	1 997	161	69	2 089	1 520	82	1 602		487	2 %

Les installations techniques, matériels et outillages connaissent une croissance de 2 % par rapport à 2009.

Au sein de cet ensemble, le poste « matériel et outillage » augmente de 4 %. La variation à la hausse de la valeur brute (1 871 M€ contre 1 775 M€ en 2009)

résulte d'une baisse des flux d'achats (157 M€ contre 162 M€ en 2009) compensée par des mises en service qui s'élèvent à 10 M€. Il s'agit essentiellement de projets anciens de l'IN2P3 (antérieurs à 2006) mis en service au plan comptable en 2010.

Les sorties consistent en des mises au

rebut à hauteur de 69 M€ dont 57 M€ concernent des biens antérieurs à 1995.

La diminution des autres installations spécifiques par rapport à 2009 s'explique par la faiblesse des flux d'achats de l'année et par le reclassement de certaines opérations vers d'autres postes.

2.2.3 LES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles	Valeurs brutes				Amortissements			Dépréciations	Net	10/09
	2009	Entrées	Sorties	2010	2009	Variation	2010	2010	2010	%
Collections	2			2	2		2			0 %
Installations tech. agencements	23	2	1	24	18	1	19		5	0 %
Matériels de transport	20	1	1	20	15		15		5	-20 %
Matériels de bureau et informatique	642	34	54	622	533	-12	521		101	-7 %
Mobilier	23	1	1	23	19		19		4	0 %
Matériel divers	6			6	4		4		2	0 %
Ganil	1			1					1	0 %
Total	717	38	57	698	591	-11	580		118	-6 %

Les autres immobilisations corporelles diminuent de 6 % par rapport à 2009.

Le principal poste « matériel de bureau et informatique » s'élève en valeur nette à 101 M€ en 2010 contre 109 M€ en 2009,

soit une baisse de 7 %. La faible variation de la valeur brute s'explique par des mises au rebut à hauteur de 54 M€ et des flux de l'année en baisse par rapport à 2009 (36 M€ contre 41 M€ en 2009).

Les sorties sont la conséquence pour l'essentiel de mises au rebut, à hauteur de 53 € dont 29 M€ concernent des biens antérieurs à 1995, et dans une moindre mesure de cessions à hauteur de 3 M€.

2.2.4 LES ENCOURS D'IMMOBILISATIONS

Immobilisations en cours	Valeurs brutes				Amortissements			Dépréciations	Net	10/09
	2009	Entrées	Mises en services et retraitements	2010	2009	Variation	2010	2010	2010	%
Constructions	63	37	54	46					46	-27 %
Installations techniques, matériels et outillages	19	10	12	17					17	-11 %
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations en cours (Ganil)	24	13	20	17					17	-29 %
Ganil	6	11		17					17	183 %
Total	112	71	86	97					97	-13 %

La diminution de 13 % des encours est liée à des mises en service (86 M€) plus importantes que les encours de travaux de l'année (71 M€). Elles ont essentiellement concerné des constructions à hauteur de 54 M€ et dans une moindre mesure des matériels à hauteur de 12 M€.

S'agissant des matériels, la poursuite des travaux de fiabilisation des comptes d'encours a conduit à mettre en service au plan comptable en 2010 des encours anciens, initiés avant 2006, qui concernent essentiellement l'IN2P3.

Les flux de travaux hors Ganil ont progressé à un rythme soutenu (47 M€ contre 41 M€ en 2009) soit une hausse de 15 %. Ils concernent principalement des tra-

voux immobiliers, 37 M€ en 2010 contre 29 M€ en 2009. Les opérations relatives à la construction de l'institut des sciences analytiques (ISA) et à l'extension du centre de calcul de l'IN2P3 représentent à elles seules un tiers des encours.

Le poste « avances et acomptes » est, en fait, le compte courant du CNRS avec le GIE Ganil. Il retrace d'une part les avances versées au GIE Ganil (13 M€ versés en 2010) en vue de l'acquisition d'immobilisations qui sont la propriété à part égale de ses deux tutelles CNRS et CEA et d'autre part l'intégration dans le bilan du CNRS des acquisitions d'immobilisations effectuées pour son compte par le Ganil (14 M€ en 2010).

Par ailleurs, l'écart constaté fin 2009 entre

la créance sur le Ganil inscrite dans les comptes du CNRS et la dette vis-à-vis du CNRS inscrite dans les comptes du Ganil n'a pu être entièrement reconstitué et s'est traduit par l'enregistrement en 2010 d'une perte comptable à hauteur de 6 M€ pour le CNRS.

Le poste « Ganil » retrace les encours de travaux liés au projet Spiral 2. La hausse très importante (+183 % par rapport à 2009) est liée à la fois à une accélération dans l'exécution de ce projet et au changement du rythme d'intégration dans le bilan des tutelles des immobilisations acquises par le Ganil. Elles sont désormais intégrées au moment de leur acquisition et non plus en N+1.

2.3

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Immobilisations financières	2009	2010			2010/2009
		Brut	Dépréciations	Net	
Les participations	5	6	2	4	-20 %
Titres de participation	2	3	1	2	0 %
Créances rattachées à des participations	3	3	1	2	-33 %
Les titres immobilisés	17	17		17	0 %
Droits de créances	17	17		17	-17 %
Les prêts et avances	6	7		7	0 %
Prêts au personnel	1	1		1	0 %
Prêts aux sociétés de construction	1	1		1	0 %
Autres prêts	4	5		5	25 %
Total	28	29	2	27	0 %

2.3.1 LES PARTICIPATIONS

Le compte 26 « titres de participations » (détaillé dans le tableau ci-dessous) ajouté aux prêts et aux avances que le CNRS consent (cf. rubrique « autres prêts ») traduit l'engagement financier de l'établissement auprès d'un certain nombre d'organismes.

Le compte 26 retrace les participations détenues par le CNRS auprès :

- de ses filiales, notamment, CNRS Éditions (+ de 99 %), Fist SA (+ de 70 %);
- de sociétés scientifiques, notamment,

Synchrotron Soleil où la participation du CNRS représente plus de 70 % du capital de ces organismes.

Fin 2009, quatre participations étaient dépréciées (I2TSA, Génoplante Valor, CNRS Éditions et Thémis). En 2010, une cinquième a été dépréciée, celle relative à Inist diffusion en raison de la situation financière de cette société.

Les « créances rattachées à des participations » correspondent à des créances à long terme que le CNRS détient sur

sa filiale Fist SA dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'innovation du 12 juillet 1999 relative aux transferts de technologie de la recherche publique auprès de jeunes entreprises innovantes. Il s'agit en général de cessions de brevets au profit d'entreprises moyennant une participation du CNRS au capital de ces dernières via la filiale FIST.

Fin 2010, ces créances sont dépréciées (pour 18 % de leur valeur) en raison du risque inhérent à ce type d'activité.

2.3.2 LES TITRES IMMOBILISÉS

Le poste « titres immobilisés » est essentiellement constitué de placements, issus de legs au profit du CNRS, effectués en

Sicav monétaires, OAT et bons du Trésor. Ce poste reste stable par rapport à 2009.

2.3.3 LES PRÊTS ET AVANCES

Les prêts et avances représentent :

- les prêts consentis au personnel (mobilité – relocalisation) et aux sociétés de construction dans le cadre de conventions de mise à disposition de logements au personnel;

- les comptes courants d'associés (autres prêts) qui retracent les prêts accordés par le CNRS à ses filiales :

- I2T SA à hauteur de 0,15 M€. I2T SA étant en liquidation judiciaire, ce dernier est totalement déprécié ;

- CNRS Éditions à hauteur de 0,20 M€ ;
- un prêt de 4,08 M€ dont 0,93 versé en 2010, consenti à l'Unedic dans le cadre de la convention signée par le CNRS avec cet organisme.

Les créances d'exploitation s'établissent à 987 M€ au 31 décembre 2010 contre 739 M€ au 31 décembre 2009. Cette progression (+ 34 %) s'explique essentiellement par les produits à recevoir constatés selon la méthode à l'avancement. Toutefois, les trois postes de créances d'exploitation connaissent en 2010 des

évolutions diverses :

- les créances clients augmentent de 25 %. Elles correspondent aux factures émises à l'encontre des tiers, principalement au titre des contrats de recherche, des subventions ou autres ressources (247 M€ avant dépréciation) ;
- les autres créances diminuent de 7 %.

Elles concernent notamment la TVA déductible, les avances et acomptes de paye (105 M€) ;

- les créances non facturées en fin d'exercice correspondant aux produits à recevoir progressent de 52 % (647 M€).

CRÉANCES

2.4

2.4.1 LES CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients facturées, en solde au 31 décembre 2010, s'élèvent à 247 M€ contre 197 M€ au 31 décembre 2009.

Parmi ces créances, les créances considérées comme douteuses ou litigieuses s'élèvent à 13 M€. Celles-ci connaissent

une hausse de 48 % par rapport à 2009, leur part dans le total des créances clients progresse de 4 % à 5 %.

(en millions d'euros)

	2009	2010
Créances clients externes (montant brut hors dépréciation)	188	234
Créances douteuses et litigieuses	9	13
Total	197	247

L'augmentation des créances clients (+ 25 %) s'explique par la progression des émissions de factures en 2010. Ce mouvement est le reflet de la sensibilisation entamée en 2009 sur les principes de comptabilisation des droits de l'établis-

sement afférents aux subventions reçues pour des opérations qui s'exécutent au-delà d'un exercice comptable. Elles sont, en effet, enregistrées pour le montant global du financement, quelles que soient les échéances de paiement prévues dans

les actes attributifs. Ainsi, l'ensemble des créances en solde au 31 décembre 2010 n'est pas exigible, le solde des créances clients externes ne reflète donc pas des difficultés particulières de recouvrement.

LES CRÉANCES CLIENTS EXTERNES

Les créances clients externes en solde au 31 décembre 2010 s'élèvent à 234 M€ contre 188 M€ en 2009, soit une hausse de 24 %. 73 % des créances en solde au 31 décembre 2010 ont moins de 12 mois, 24 % ont entre un et deux ans, 73 % des créances ont moins d'un an (dont 41 %

moins de trois mois).

Ces créances sont représentées majoritairement par des débiteurs en France (95 %) parmi lesquels seuls 13 % concernent des débiteurs privés.

Parmi les débiteurs publics (83 %), on peut noter que les collectivités représentent 50 %

des créances, les établissements nationaux et autres organismes publics 19 %, les ministères 18 %.

Parmi les débiteurs à l'étranger (5 % des créances totales), 59 % sont publics et 41 % privés.

LES CRÉANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES

au 31 décembre 2010 s'élèvent à 13 M€ contre 9 M€ en 2009. Cette hausse de 44 % s'inscrit dans le processus entamé en 2009 qui conduit à constater les difficultés liées à la créance et non par rapport à la qualité du débiteur.

Le montant des dépréciations comptabilisé au 31 décembre 2010 s'élève à 12 M€ contre 7 M€ en 2009 soit une progression de 71 %. Ces dépréciations se justifient majoritairement par des annulations de créances à venir (9 %), des études complémentaires de justifications financières ou scientifiques (26 %). 10 % des dépréciations concernent des débiteurs étrangers. Parmi les débiteurs en France, 86 % sont des débiteurs publics

Les débiteurs sont majoritairement en France (83 %). Parmi ceux-ci, 23 % sont des débiteurs privés.

Parmi les débiteurs publics (83 %), on peut noter que les collectivités représentent 25 % des créances, les établissements nationaux et autres organismes publics 37 %, les ministères 15 %.

Les créances douteuses et litigieuses ont fait l'objet d'une évaluation individuelle au 30 septembre, au 30 novembre et au 31 décembre 2010.

Les débiteurs à l'étranger sont représentés par 48 % de débiteurs privés et 52 % de débiteurs publics.

2.4.2 LES AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation autres que les créances clients concernent essentiellement des créances sur l'État au titre de la TVA et des créances relatives aux rémunérations du personnel (avances et comp-

tes ou indus sur rémunérations). Elles se caractérisent en 2010 par une baisse de 7 %, essentiellement due à la diminution de la créance de l'État au titre de la TVA.

Le poste « avances et acomptes au personnel » diminue de 7 % par rapport à 2009 avec 3,9 M€.

2.4.3 LES CRÉANCES RESTANT À FACTURER À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les créances de l'établissement qui n'ont pas encore donné lieu à émission de factures au 31 décembre 2010 s'élèvent à 647 M€ contre 425 M€ en 2009, soit une augmentation de 52 % (cf. produits à recevoir). L'essentiel de ces produits à recevoir

correspond aux projets comptabilisés selon la méthode à l'avancement (96 % de ces créances).

Les autres créances connaissent une diminution de 46 %. Elles concernent essen-

tiellement des factures à émettre au titre de redevances de propriété intellectuelle (notamment les redevances du 4^e trimestre 2010 dues par Aventis), aux conventions avec l'ANR et à une opération immobilière à Saclay constatée en 2009.

2.5

TRÉSORERIE

La trésorerie nette de l'établissement au 31 décembre 2010 est inférieure de 123 M€ (-23 %) par rapport à 2009.

Cette situation s'explique principalement par l'évolution des disponibilités

(-148 M€) et plus particulièrement des versements ANR reçus en décembre qui ont diminué de 83 % entre 2009 et 2010. En effet, suite à la reprise par l'ANR, au cours de l'exercice 2010, de la gestion des projets de l'Usar, les financements cor-

respondants ne sont plus encaissés par le CNRS puis transférés aux partenaires mais encaissés directement par l'ANR. La part des fonds d'origine ANR dans la trésorerie du CNRS est ainsi passée de 37 % fin 2009 à 8 % fin 2010.

(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Bons du Trésor et bons de caisse à court terme	75	93	118
Autres valeurs mobilières	11	11	11
Valeurs mobilières de placement	86	104	129
Disponibilités	445	436	288
Total actif	531	540	417
Règlement en cours	6	2	2
Total passif	5	2	2
Trésorerie nette	525	538	415

CAPITAUX PERMANENTS

2.6

Les capitaux permanents augmentent de 20 M€ par rapport à 2009 et s'établissent à 1 530 M€ au 31 décembre 2010. La situation nette s'établit à 962 M€ au 31 décembre 2010 contre 1035 M€ au 31 décembre 2009. Cette variation négative de 73 M€ résulte d'une baisse conjuguée du capital et du compte report à nouveau.

Le capital social du CNRS, constitué par les dotations et affectations de l'État

et les dons et legs en capital, s'élève à 163 M€ au 31 décembre 2010 (contre 165 M€ en 2009). Cette baisse s'explique par la neutralisation des amortissements des biens remis en dotation par l'État.

Le compte report à nouveau diminue en 2010 (-70 M€) suite à l'intégration du résultat déficitaire de l'exercice 2009.

Le montant des subventions d'investis-

sement est en augmentation par rapport à 2009 (+ 50 M€). Cette hausse est due à une nette diminution de la reprise au titre des amortissements (52 M€ en 2010 contre 137 M€ en 2009). La reprise effectuée au titre de 2009 était exceptionnellement élevée et liée aux opérations de fiabilisation du parc immobilier conduites au cours de cette année. Il est précisé que le montant des subventions reçues diminue légèrement (102 M€ en 2010 contre 112 M€ en 2009).

DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

2.7

(en millions d'euros)	Provisions comptabilisées au 31/12/2009	Dotations 2010	Reprises 2010	Provisions comptabilisées au 31/12/2010
Dépréciations	44	12	3	53
Immobilisations corporelles	36	4	ns	39
Immobilisations financières	1	1	ns	2
Créances d'exploitation	7	8	3	12
Provisions pour risques et charges	132	47	20	159
Provisions pour risques	25	9	3	31
Audit Européen	2	8	0	10
Contentieux juridiques	14	1	2	12
Contentieux personnel	ns	ns	ns	ns
Risques professionnels	ns	ns	0	1
Taxe sur salaire	9	0	0	9
Provisions pour charges	107	38	17	128
Remise en état, dépollution	ns	ns	0	ns
Démantèlement	32	2	0	34
CET	75	35	17	93
Total	176	59	23	212

L'année 2010 enregistre une augmentation des dotations de 59 M€ qui concerne les postes dépréciations et provisions, selon la répartition suivante :

- augmentation des dépréciations de 12 M€, et plus particulièrement du poste dépréciation des comptes clients pour 8 M€;

- augmentation des provisions pour risques et charges de 47 M€.

2.7.1 LES DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS : 53 M€ (44 M€ EN 2009)

LES DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 39 M€ (36 M€ EN 2009)

L'actualisation en 2010 de l'évaluation des biens immobiliers réalisée par France

Domaine en 2009 a conduit à constater une dépréciation complémentaire de 4 M€ par rapport aux 35 M€ enregistrés au 31 décembre 2009. Le site du Parc scienti-

fique de la Haute Borne situé à Villeneuve d'Ascq est le plus impacté par cette actualisation (1 M€).

LES RISQUES RELATIFS AUX PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTABLISSEMENT : 2 M€ (1,2 M€ EN 2009)

Les risques recensés à hauteur de 2 M€ au 31 décembre 2009 ont augmenté (+0,8 M€) du fait des importantes difficultés financières rencontrées par la filiale Inist Diffusion. Par conséquent, la partici-

pation financière de l'établissement dans cette société a été totalement dépréciée soit 0,8 M€.

Les autres dépréciations comptabilisées concernent :

- I2T SA : la provision constituée en 2007 pour cette société qui a été placée en

redressement judiciaire par décision du 3 juillet 2006 du tribunal de commerce de Montpellier, est maintenue (0,3 M€) ;

- CNRS Éditions à hauteur de 0,3 M€ ;
- diverses autres créances rattachées à des participations sur des sociétés innovantes (0,5 M€).

LES DÉPRÉCIATIONS DES CRÉANCES CLIENTS : 12 M€ (7 M€ EN 2009)

Le montant des dépréciations comptabi-

lisé au 31 décembre 2010 s'élève à 12 M€ contre 7 M€ en 2009 (v. infra, note 2.4 sur les créances).

2.7.2 LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES : 159 M€ (+ 27 M€)

LES PROVISIONS POUR RISQUES : 32 M€ (+7 M€)

- L'audit européen : 10 M€ (1,8 M€ en 2009)

Les travaux menés entre la direction générale du CNRS et la Commission européenne ont conduit à réévaluer la provision pour risque comptabilisée dans les comptes du CNRS pour la porter à 10 M€.

- Les contentieux juridiques (y compris la propriété industrielle) : 12 M€ (13 M€ en 2009)

Au 31 décembre 2010, à noter principalement une reprise de provision de 1,4 M€, au titre du contentieux portant sur les aides octroyées au CNRS avant 2004 par l'Agence nationale de valorisation de la recherche, devenue aujourd'hui Oséo, au titre du sou-

tien à l'innovation. Compte tenu de cette reprise, le montant provisionné à ce sujet dans les comptes du CNRS est de 9 M€.

Le risque ayant trait à la propriété industrielle et aux autres contentieux juridiques est estimé à 3 M€ sur les 12 dossiers recensés. Au 31 décembre 2009, ces risques avaient été estimés à 3,7 M€ (21 dossiers), d'où une reprise sur provision à due concurrence.

- Les risques relatifs aux litiges avec le personnel et aux risques professionnels : 1 M€ (1 M€ en 2009)

Au 31 décembre 2010, il a été dénombré 54 contentieux en cours devant les juridictions administratives, pour un montant global de risque financier estimé à 0,34 M€ (contre 0,37 M€ en 2009). La

diminution de ces risques s'est traduite, sur le plan comptable, par une reprise de provision à due concurrence.

Par ailleurs, le CNRS a recensé au titre des accidents du travail, un risque potentiel estimé à 0,5 M€ du fait de 38 contentieux en cours dont 36 dossiers de maladies professionnelles liées à l'amiante, et qui font l'objet d'une demande d'indemnisation par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva).

- La taxe sur les salaires : 8,8 M€ (8,8 M€ en 2009)

Ce poste n'a pas été mouvementé en 2010.

LES PROVISIONS POUR CHARGES : 128 M€ (+21 M€)

Ce poste enregistre une augmentation de 21 M€ sous l'effet de la comptabilisation d'une dotation complémentaire nette au titre des congés payés (CET) de 19 M€ ainsi que des charges de démantèlement pour 2 M€.

- Les provisions pour congés payés : 93 M€

Les dispositions relatives au CET sont régies par le décret n° 2009-1 065 du 28 août 2009 et son arrêté d'application, lesquels instituent deux régimes différents :

- un régime applicable aux jours épargnés sur un CET ouvert au 31 décembre 2009

et au 31 décembre des années suivantes ;

- un régime spécifique applicable aux jours épargnés sur un CET au 31 décembre 2008.

- CET au 31 décembre 2008 : 31 M€

Ce montant correspond :

- pour 26 M€, à la valorisation des jours de congés épargnés et déposés sur un CET ; à ce titre, il a été recensé 78 579 jours de congés déposés sur un CET 2008, dont plus de 90 % sont détenus par des agents de catégorie A ;

- pour 5 M€, au montant des jours indemnisables au titre des fractions 2011 et 2012.

- CET au 31 décembre 2010 : 62 M€

Ce montant correspond :

- pour 56,6 M€, à la valorisation des jours de congés épargnés et déposés sur un CET 2010 ; à ce titre, il a été recensé 178 697 jours de congés déposés sur un CET 2010, dont près de 85 % sont détenus par des agents de catégorie A ;

- pour 5,6 M€, au montant des jours indemnisables au titre de 2010.

- Les provisions pour charges de démantèlement : 34 M€ (+2 M€)

Certains sites de recherche utilisés en partenariat avec des organismes français ou étrangers sont assortis d'engagements futurs pour financer le démantèlement d'équipements. À ce titre, quatre sites, l'Institut Laue-Paul Langevin (ILL), le

GIE « Grand accélérateur national d'ions lourds » (Ganil), l'« Installation européenne de rayonnement Synchrotron » (ESRF) et le Synchrotron Soleil seront concernés par des opérations de démantèlement lorsque les équipements arriveront en fin d'exploitation. Toutefois, pour le Synchrotron Soleil, aucune provision n'est à constater puisque la subvention versée annuellement par le CNRS comprend une dotation destinée à financer cette charge future.

À noter principalement une dotation complémentaire de 1,2 M€ comptabilisée en 2010 au titre des coûts de démantèlement des installations du Ganil, calculée sur la base d'un taux d'actualisation annuelle de 3,08 %. Compte tenu de cette actualisation, le montant des coûts de démantèlement du Ganil s'élève à 17,6 M€ et sera assumé à part égale par le CNRS et

le CEA.

S'agissant de l'ILL, une dotation complémentaire de 0,7 M€ a été comptabilisée, ce qui porte les coûts de démantèlement pour la part assumée par le CNRS à 22 M€.

S'agissant de l'ESRF, les coûts de démantèlement sont estimés à 18 M€, générateurs d'une provision de 2,5 M€, compte tenu de la participation du CNRS dans cette structure de recherche.

NOTE 3 – COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

(en million d'euros)	Référence annexe	2008	2009	2010
Subventions d'exploitation		2 432	2 557	2 595
Chiffre d'affaires		343	443	467
Autres produits		53	64	50
Reprise sur amortissements et provisions		15	22	23
Produits d'exploitation	Note 3-1	2 843	3 087	3 135
Achats de marchandises	Note 3-3	151	159	164
Achats de services extérieurs	Note 3-3	255	282	303
Impôts, taxes et versements assimilés	Note 3-3	2	3	4
Charges de personnel	Note 3-2	2 073	2 229	2 290
Charges spécifiques	Note 3-3	135	161	163
Autres charges de gestion courante	Note 3-3	7	16	12
Dotations aux amortissements		196	217	234
Dotations aux provisions et dépréciations		26	93	55
Charges d'exploitation		2 846	3 160	3 225
Résultat d'exploitation		-3	-73	-90
Produits financiers		7	3	2
Charges financières		1	1	2
Résultat financier	Note 3-4	6	2	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1	4	6
Produits de cession		3	-1	14
Produits issus de la neutralisation des amortissements		5	10	3
Subventions d'investissement virées au résultat		100	137	52
Reprises sur amortissements et provisions		0	0	0
Produits exceptionnels		109	150	75
Charges exceptionnelles		6	149	12
Résultat exceptionnel	Note 3-5	103	1	63
Résultat		106	-70	-27

Le compte de résultat est présenté avec neutralisation des opérations de facturation interne.

3.1

PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2010, les produits d'exploitation s'élevaient à 3 135 M€ contre 3 087 M€ au 31 décembre 2009, soit une progression de plus de 1 %.

La subvention pour charges de service public progresse de 27 M€, le chiffre

d'affaires de 24 M€ alors que les autres produits d'exploitation diminuent de 14 M€.

En 2010, la part des subventions d'exploitation dans les produits d'exploitation demeure stable (83 %).

La part du chiffre d'affaires poursuit son augmentation pour atteindre 15 % (contre 14 % en 2009) des produits.

(en millions d'euros)	2009	2010
Subvention pour charges de service public	2 466	2 493
Autres subventions	92	101
Subventions d'exploitation	2 558	2 595
Chiffre d'affaires	443	467
Autres produits	64	50
Reprises sur provisions	22	24
Produits d'exploitation	3 087	3 135

3.1.1 LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Le CNRS est financé majoritairement par les subventions pour charges de service public inscrites au programme 172 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (subvention globale et financement du dispositif post-doctoral ministériel). La subvention pour charges de service public en 2010 progresse de 1,13 %.

Les allocations « post-doctorants » comprises dans cette subvention s'élevaient pour 2010 à 5 M€ contre 8 M€ en 2009, poursuivant leur baisse (12 M€ en 2008).

Les autres subventions d'exploitation

retrouvent leur niveau de 2008 (101 M€) avec une hausse de 10 % mais leur structure a changé.

Les autres subventions ministérielles accentuent leur baisse (-40 %).

Les subventions de divers organismes progressent alors que les dons et legs diminuent. Ces postes évoluent globalement de 32 %.

Cette double évolution correspond à un changement de règle de comptabilisation des financements alloués sans contrepar-

tie par des associations ou d'autres personnes morales de droit privé dont le versement est conditionné à la production de justificatifs de réalisation des opérations financées. Lorsqu'il s'agit de financements de fonctionnement portant sur des opérations qui s'exécutent au-delà de l'exercice comptable, les produits correspondants sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement et portés sur les subventions de divers organismes. Ces nouvelles dispositions s'appliquent uniquement aux décisions attributives notifiées à compter du 1^{er} janvier 2010.

(en millions d'euros)	2009	2010
Autres subventions ministérielles (hors SCSP)	21	13
Subventions de divers organismes (hors Etat)	45	69
Cofinancement des bourses "docteurs-ingénieurs"	13	12
Dons et legs	13	7
Subventions d'exploitation hors SCSP	92	101

3.1.2 LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'établissement regroupe l'ensemble des produits correspondant à la réalisation de prestations de service et, dans une moindre mesure, à la vente de produits. Il connaît en 2010 une

progression de 5 % par rapport à 2009 avec 467 M€ (contre 443 M€ en 2009).

Cette progression est essentiellement liée aux contrats de recherche (+7 %). Les

autres produits enregistrent une baisse malgré l'évolution positive des recettes provenant des colloques (7 M€ en 2010 contre 4 M€ en 2009).

(en millions d'euros)	2009	2010
Contrats de recherche	391	418
Autres chiffres d'affaires	53	49
Total	443	467

LES CONTRATS DE RECHERCHE

Les produits comptabilisés au titre des contrats de recherche (ou assimilés) s'élevaient à 418 M€ en 2010 contre 391 M€ en 2009. Ces produits correspondent, d'une part, aux produits constatés effectivement au cours de l'exercice 2010 qui s'élevaient à 183 M€ (soit 43 % du chiffre d'affaires) et, d'autre part, aux produits à recevoir ou constatés d'avance rattachés à l'exercice 2010, essentiellement au titre des projets suivis à l'avancement.

Parmi les produits liés aux contrats de recherche, les opérations financées par l'ANR représentent 41 % (172 M€) et les contrats européens 12 % (54 M€). S'agissant des contrats suivis à l'avancement, le chiffre d'affaires s'élève à 249 M€ et se répartit en trois grandes catégories de contrats :

- les projets financés par l'ANR : 69 % (172 M€)
- les contrats européens : 18 % (54 M€)
- les autres contrats de recherche passés avec divers organismes, personnes morales de droit privé ou de droit public : 9 % (23 M€).

LES AUTRES CHIFFRES D'AFFAIRES

Les autres produits liés à l'activité de la recherche (hors contrats de recherche) diminuent en raison de la baisse des remboursements des mises à disposi-

tion de personnel (-6 M€, liés essentiellement à la convention GENCI, Grand Équipement National de Calcul Intensif). Cette diminution n'est pas compensée par l'augmentation des

● Les contrats de recherche financés par l'Agence nationale de la recherche
Le chiffre d'affaires des contrats financés par l'ANR et suivis selon la méthode à l'avancement s'élève en 2010 à 172 M€ et représente 69 % du chiffre d'affaires des contrats gérés à l'avancement. Il connaît une hausse de 9 % par rapport à 2009 soit une augmentation supérieure aux autres contrats qui évoluent de 7 %.

La part des produits à recevoir au titre des projets gérés par l'Usar, établissement du CNRS support de l'ANR, est toujours prépondérante mais elle connaît une légère baisse en passant de 70 % à 66 % des produits à recevoir pour l'ensemble des projets ANR suivis à l'avancement.

Dans le chiffre d'affaires des projets ANR (en tenant compte de l'extourne de 2009 et des produits facturés en cours d'exercice), le poids des projets hors Usar et des projets gérés par l'Usar est équilibré (49 et 51 %).

Des produits constatés d'avance ont été comptabilisés à hauteur de 5 M€ en 2010 pour les programmes gérés par les établissements supports autres que le CNRS-Usar.

● Les contrats de recherche européens
Les produits liés aux contrats européens suivis à l'avancement s'élevaient à 54 M€ au 31 décembre 2010 contre 47 M€ au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 14 %. 75 % du chiffre d'affaires des contrats européens correspondent aux produits à recevoir et aux produits constatés d'avance au titre de la méthode à l'avancement, 25 % correspondent à des produits facturés courant 2010.

Le nombre de contrats européens relevant du 7^e PCRD, programme-cadre de recherche et de développement, recensé au 31 décembre 2010 est de 528 : 174 ont été signés en 2008, 156 en 2009 et 198 en 2010.

● Les autres contrats de collaboration
Le chiffre d'affaires résultant de l'exécution des projets de collaboration avec les autres organismes et sociétés qui sont suivis à l'avancement est de 23 M€ en 2010. Il représente 9 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des contrats de recherche suivis à l'avancement. 46 M€ de produits à recevoir ont été comptabilisés en 2009 et 3 M€ de produits ont été constatés d'avance.

produits provenant de l'organisation de colloques (+3 M€).

Les autres postes restent stables.

3.1.3 LES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation de l'établissement correspondent essentiellement aux produits de propriété industrielle (redevances, licences provenant de l'exploitation des inventions), aux revenus immobiliers et aux autres produits liés à la

gestion courante (remboursement de frais au titre de mandats de gestion, dépenses, frais de poursuites...).

Les redevances de propriété industrielle représentent 90 % du total des autres pro-

duits d'exploitation. Aussi, leur baisse de 23 % se répercute pleinement sur ce type de produits. La redevance versée au titre du Taxotère chute de 50 M€ à 33 M€.

(en millions d'euros)	2009	2010
Redevances de propriété industrielle	58	44
Revenus immobiliers	1	1
Autres produits de gestion courante	5	4
Total	64	50

3.2

CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel (tous types de financement confondus) qui s'élèvent à 2 290 M€, représentent 71 % du montant total des dépenses de l'établissement pour un effectif total de 38 797 agents. En 2009, elles avaient atteint 2 230 M€ (70 % des dépenses) pour un effectif de 37 885 agents. Elles sont en progression de 3 % en masse salariale et de 2 % en effectifs (contre + 7 % en masse salariale et + 4 % en effectifs en 2009).

Le poste « charges de personnel » enregistre une augmentation en 2010 (+ 60 M€) mais de moindre amplitude qu'en 2009 (+155 M€) qui s'explique :

- pour 30 M€ par la progression constante des charges sociales ;
- pour 23 M€ par l'augmentation des charges liées au personnel non permanents ;
- pour 14 M€ par l'augmentation de la rémunération des personnels permanents et plus particulièrement de leurs primes et indemnités.

Cependant, les impôts et taxe sur les salaires sont en baisse (-2 M€) contrairement à l'année 2009 où ils avaient connu une hausse de 6 M€.

	2009	2010	Variation 10/09	
			%	Montant
Personnels permanents (PP)	1 039	1 053	1 %	14
Traitements du personnel technique et administratif	389	394	1 %	5
Traitements du personnel permanent de recherche	520	519	0 %	-1
Primes et indemnités diverses	130	140	8 %	10
Personnels non permanents (PNP)	236	259	10 %	23
Rémunération	221	241	9 %	20
Unedic (allocation pour perte d'emploi)	19	18	-6 %	-1
Divers	15	12	-20 %	-3
Primes et indemnités diverses	15	12	-33 %	-6
Rémunérations	1 293	1 324	2 %	31
Cotisations aux organismes sociaux (hors PC)	214	220	3 %	6
Pensions civiles (PC)	546	568	4 %	22
Autres charges sociales	29	31	7 %	-2
Charges sociales	789	819	4 %	30
Total charges de personnel	2 082	2 143	3 %	61
Taxe sur salaires	122	120	-2 %	-2
Autres impôts et taxes	26	26	0 %	0
Total impôts et taxes	148	146	1 %	-2
Total général	2 230	2 290	3 %	60

3.2.1 LA COMPOSITION DE L'EFFECTIF ET L'ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS

L'effectif du CNRS est composé à 67 % de personnels permanents (chercheurs, ingénieurs et techniciens) et à 33 % de personnels non permanents (contrats à

durée déterminée ; contrats courte durée : CCD, doctorants, post-doctorants, CDD sur convention de recherche ; vacataires et gratifications). La part des personnels

non permanents continue de progresser (+ 33 % en 2010).

3.2.1.1 Les personnels permanents

COMPOSITION DES EFFECTIFS ET RÉPARTITIONS DES RÉMUNÉRATIONS

Les chercheurs représentent 45 % des personnels permanents (hors primes et

indemnités) et 49 % des rémunérations hors primes ; de leur côté, les ITA représentent 55 % de l'effectif et 38 % des rémunérations. La composition des effectifs et

la répartition des rémunérations sont stables par rapport à 2009.

ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS : +14 M€

Les charges liées au traitement des personnels permanents progressent peu (+ 4 M€), en raison de la stabilité des recrutements.

Si les charges liées à la rémunération principale restent relativement stables, il n'en va pas de même pour l'ensemble des pri-

mes propres aux fonctionnaires (CNRS ou non) qui ont augmenté de 10 M€. Cette évolution s'explique principalement par le versement des primes d'excellence scientifique. Instituée par le décret du 8 juillet 2009, la prime d'excellence scientifique est destinée aux chercheurs et enseignants chercheurs dont l'excellence des travaux

est attestée par l'attribution d'une médaille du CNRS, d'une distinction scientifique au niveau international ou d'un prix. Les primes de participation à la recherche scientifique (+ 1 M€) ainsi que les indemnités informatiques (+ 1 M€) sont également en progression en 2010.

3.2.1.2 Les personnels non permanents

COMPOSITION DES EFFECTIFS ET RÉPARTITIONS DES RÉMUNÉRATIONS

Les personnels non permanents regroupent principalement :

- les chercheurs sur CDD ou CCD recrutés dans le cadre de projets de recherche, ils représentent, comme en 2009, plus de la moitié des personnels non permanents. Ils sont présents dans toutes les disciplines de recherche ;
- les doctorants, accueillis dans le cadre de la préparation d'une thèse à l'issue d'un 3^e cycle d'étude, représentent un peu moins d'un quart des personnels non permanents ;

- les post-doctorants, recrutés dans le cadre de projet de recherche en fonction des besoins des laboratoires (8 % des personnels non permanents) ;
- et des personnels administratifs recrutés également sur CDD ou CCD, sans lien avec des activités de recherche, cette catégorie représentant 13 % des personnels non permanents.

La répartition entre les différentes catégories de personnels non permanents est identique à 2009.

Les personnels non permanents continuent de progresser en 2010, ils représentent aujourd'hui 33 % des effectifs du CNRS contre 20 % en 2007, 23 % en 2008 et 27 % en 2009. Les catégories de personnels non permanents concernés par une progression des recrutements sont plus particulièrement les jeunes chercheurs accueillis en formation scientifique, notamment les doctorants. Les autres accueils ont tendance à diminuer.

ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS : + 20 M€

Les charges liées à la rémunération des personnels non permanents continuent de progresser (+23 M€) mais plus faiblement qu'en 2009 (+ 26 M€). Cette évolution s'explique essentiellement :

- pour 16 M€ par l'augmentation des rémunérations des personnels non permanents recrutés sur CDD ;
- pour 5 M€ par les différentes formes d'accueils : + 3 M€ pour les accueils en

formation scientifique et + 2 M€ pour les accueils et échanges. À noter, la diminution de 1 M€ des allocations perte d'emploi.

PRIME D'INTÉRESSEMENT : - 3 M€

La prime d'intéressement représente l'essentielle des indemnités communes aux

personnels permanents et non permanents. Elle est en diminution de 3 M€ par rapport à 2009.

3.2.2 LES CHARGES SOCIALES

Les cotisations et charges sociales ont progressé de 30 M€ (+ 4 %). Cette augmentation est due pour l'essentiel à la hausse de

22 M€ de la cotisation patronale pour pension civile, aux cotisations Urssaf (+ 6 M€) et aux autres charges sociales (+ 2 M€).

L'évolution enregistrée en 2010 est plus faible qu'en 2009 (+ 104 M€).

3.2.3 LES IMPÔTS ET TAXES

Les impôts et les taxes connaissent une légère baisse en 2010, en grande partie due à la baisse de la taxe sur les salaires (taux

recalculé à 0,90 au lieu de 0,93 en 2009). Elle représente 80 % des impôts et taxes supportés par le CNRS.

3.3.1 LES ACHATS DE MARCHANDISES : 164 M € (159 M€ EN 2009)

(en million d'euros)	2008	2009	2010	Variations 09/10
Fournitures administratives	6	6	6	0 %
Énergie : fluides et carburants	17	18	18	0 %
Charges de structure	23	24	24	0 %
Logiciels	3	4	5	25 %
Fournitures d'entretien et de petit équipement	23	25	25	0 %
Fournitures pour les laboratoires	96	99	103	4 %
Divers achats	6	7	7	0 %
Charges variables	128	135	140	4 %
Total	151	159	164	3 %

Les achats de marchandises sont en augmentation par rapport à 2009 (3 %).

L'évolution constatée se traduit par une augmentation des charges variables essentiellement sur le poste "fournitures pour les laboratoires" (+4 M€).

Les achats de marchandises du CNRS sont composés à près de 80 % par les fournitures d'entretien et de petits équipements ainsi que par les fournitures nécessaires à la vie des laboratoires. Au total, les charges liées directement aux activités de recherche représentent 128 M€.

Les charges de structures restent stables. Les achats de fluides et de carburants (18 M€) représentent, en masse, le troisième poste de charges.

3.3.2 LES ACHATS DE SERVICES EXTÉRIEURS : 303 M € (282 M€ EN 2009)

(en million d'euros)	2008	2009	2010	Variations 09/10
Location et charges locatives	10	10	11	10 %
Travaux d'entretien et de réparation	51	58	58	0 %
Charges fixes	61	68	69	1 %
Documentation	22	23	25	9 %
Déplacements, missions et réceptions	95	102	112	10 %
Études et recherches	22	26	25	-4 %
Autres prestations extérieures (formation continue, travaux, façon et prestations extérieures)	19	23	28	22 %
Divers	36	40	44	10 %
Charges variables	194	214	234	9 %
Total	255	282	303	7 %

Les achats de « services extérieurs » augmentent de 7 % par rapport à l'exercice 2009.

Ce poste se compose :

- pour 77 % de charges variables qui enregistrent une augmentation globale de 9 %, notamment au niveau du poste « autres prestations extérieures ». Cette augmen-

tation résulte notamment de la mise en œuvre du marché d'info-gérance BFC/Sirhus et du reclassement en prestations de service d'opérations comptabilisées à tort en 2009 en dépenses d'honoraires.

Le poste « déplacement, missions, réceptions » qui représente 48 % des charges variables enregistre une forte hausse (10 % contre 6 % en 2009).

- pour 23 % de charges fixes en augmentation de 1 %.

Le poste « travaux d'entretien et réparation » représente plus de 80 % de ces charges fixes. Il est composé pour 45 % de charges liées au parc immobilier et pour 55 % de charges liées à l'entretien des matériels et logiciels.

3.3.3 LES CHARGES SPÉCIFIQUES : 163 M€ (161 M€ EN 2009)

(en million d'euros)	2008	2009	2010	Variations 09/10
Participations financières aux budgets des organismes	93	115	109	-5 %
Participations à des programmes de recherche	19	26	25	-4 %
Autres subventions	13	11	18	64 %
Mandats de gestion	6	4	4	0 %
Sous-total subventions	131	156	156	0 %
Frais de séjour et de voyage des chercheurs étrangers	0	0	0	0
Brevets d'invention et de licences	3	4	6	50 %
Subventions pour colloques	1	1	1	0 %
Autres charges spécifiques	4	5	7	40 %
Total	135	161	163	1 %

Les participations financières représentent près de 70 % des charges spécifiques. Les principaux organismes bénéficiaires sont présentés dans le tableau ci-dessous. La diminution des participations financières de 5 % (109 M€ contre 115 M€ en 2009) est due à la baisse des versements :

- au grand équipement national de calcul intensif (Genci), 7 M€ contre 12 M€ en 2009 ;
- à Synchrotron Soleil, 34 M€ contre 38 M€ en 2009.

Les participations à des programmes de recherche sont en légère diminution par rapport à 2009 (-1 M€).

Les autres subventions sont en hausse (18 M€ contre 11 M€ en 2009). Cette

évolution s'explique notamment par les versements de subventions :

- à l'Iram à hauteur de 3 M€, correspondant à la participation du CNRS pour la reconstruction du téléphérique du plateau de Bures ;
- à l'Institut de physique du Globe de Paris à hauteur de 1 M€ ;
- à l'université Paris XI Sud à hauteur de 1 M€ dans le cadre du « Projet de construction d'un pôle commun de recherche en informatique » ;
- à Thales Electron Devices à hauteur de 1 M€.

Le poste « mandats de gestion » recouvre à compter de 2010 les mandats de gestion classique mais aussi la dotation globale de

gestion (DGG). La stabilité de ce poste s'explique par une diminution des premiers (-1 M€) compensée par les premiers versements réalisés en 2010 au titre de la dotation globale de gestion (+ 1 M€).

Le poste « brevets d'inventions et de licences » connaît une hausse de 50 %. Cette variation s'explique essentiellement par le reclassement d'opérations imputées jusqu'en 2009 en immobilisations ou sur d'autres comptes de charges.

3.3.4 LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 12 M€ (16 M€ EN 2009)

Les autres charges de gestion courante sont composées à titre principal d'annulations d'ordres de recettes sur exercices antérieurs, en légère diminution par rapport à 2009.

À noter que les charges et produits de « facturation interne » sont neutralisés au niveau du compte de résultat. En conséquence, le poste « autres charges de gestion

courante » a été corrigé du montant de ces derniers (-22 M€).

RÉSULTAT FINANCIER

3.4

Le résultat financier du CNRS est nul en raison de la poursuite de la baisse des taux des placements financiers en 2010.

LES PRODUITS FINANCIERS S'ÉLÈVENT À 2 M€ (CONTRE 3 M€ EN 2009)

Les produits financiers sont composés pour 72 % des revenus des valeurs mobilières de placement, pour 18 % des gains de change et pour 10 % des revenus des titres immobilisés et des prêts.

L'essentiel des placements est réalisé en bons du Trésor négociables (BTN) et, plus précisément, en bons du Trésor à taux fixe (BTF) avec des taux de rendement compris en 2010 entre 0,13 % et 0,85 % (contre 0,64 % à 1,52 % en 2009).

Il est à noter que le CNRS ne souscrit plus de Sicav depuis 2004 et qu'il a réorienté ses placements sur des BTN, afin de ne pas aggraver (conformément aux directives du ministère des Finances), la dette des administrations publiques au regard des critères du traité de Maastricht.

**LES CHARGES FINANCIÈRES (2 M€)
SUPPORTÉES PAR LE CNRS SE COMPOSENT :**

- des pertes de change (1 M€) qui cor-

respondent aux pertes constatées sur les règlements des dettes libellées en devises étrangères ;

- des dotations aux provisions (1 M€) pour charges financières (pertes de change latentes).

3.5

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2010 (63 M€) est en très forte augmentation par rapport à 2009 (1 M€). Cette évolution s'explique par les écritures de régularisation comptabilisées en 2009 au titre de la fiabilisation du patrimoine immobilier qui n'ont plus lieu d'être en 2010.

En neutralisant les écritures de régularisation comptabilisées en 2009, le résultat exceptionnel 2009 serait de 69 M€, à comparer au 63 M€ de 2010 (-6 M€). Cette diminution s'explique principalement par la régularisation de l'écart entre les comptes courants du Ganil et du CNRS.

Le poste le plus significatif concerne les produits exceptionnels sur opérations en capital (69 M€), lesquels se composent :

- pour 55 M€, de la reprise dans le compte de résultat, de la quote-part des subven-

tions à la hauteur des dotations aux amortissements réalisés sur les immobilisations financées par subventions et sur les biens remis en dotation, selon le détail suivant :

- 34 M€, au titre de la quote-part des subventions d'investissement correspondant à l'amortissement des immobilisations pour les biens acquis avant le 31 décembre 2005 ;
- 18 M€, au titre de la quote-part des subventions d'investissement correspondant à l'amortissement des immobilisations pour les biens acquis à compter de 2006 ;
- pour 3 M€, au titre de la neutralisation de l'amortissement des biens reçus en dotation.

- pour 14 M€, du produit des cessions des immobilisations corporelles et d'autres produits exceptionnels (ventes de terrains et de bâtiments à Meudon et à Strasbourg).

Les charges exceptionnelles sont composées :

- des dépréciations du parc immobilier (4 M€). Ces dépréciations découlent de l'actualisation par France Domaine en 2010 de la valeur des biens immobiliers communiquée par ce service au CNRS en 2009. Le site du parc scientifique de la Haute Borne situé à Villeneuve d'Ascq est le plus impacté (+1 M€) ;
- d'une charge à hauteur de 6 M€ afin de régulariser l'écart constaté fin 2009 entre la créance sur le Ganil inscrite dans les comptes du CNRS et la dette vis-à-vis du CNRS inscrite dans les comptes du Ganil. Cet écart qui n'a pu être entièrement reconstitué s'est traduit par l'enregistrement en 2010 d'une perte comptable pour le CNRS.

NOTE 4 – COMPTES SOCIAUX : AUTRES INFORMATIONS

Les engagements hors bilan

LES ENGAGEMENTS REÇUS

4.1

DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

Dans le cadre des programmes de recherche financés par l'ANR, les opérations s'effectuent en général sur trois ou quatre

ans. Le montant des aides attendues par le CNRS en tant que partenaire est évalué globalement à 270 M€ pour l'ensemble des éditions :

- 71 M€ pour les programmes gérés par

l'Usar (hors soldes prévus dans les actes attributifs d'aide) ;

- 141 M€ pour les programmes gérés par les autres unités supports.

Établissements supports	Édition	2011	2012	2013	2014	Financement global à venir
Usar	2007	22				2
	2008	14	4			18
	2009	28	15	4	4	51
Total		44	19	4	4	71
Total autres établissements supports		73	44	18	5	141
Total		117	63	22	9	212
dont total ANR (hors Usar)		60	37	16	4	117
	2005	ns				
	2006	ns				
	2007	ns				
	2008	5	2	ns		
	2009	6	3	3	1	
	2010	15	11	7	3	
	2011	ns	ns	ns	ns	
Total		27	16	11	4	58
CEA	2005	ns				
	2006	1				
	2007	3	ns			
	2008	6	3	ns		
	2009	6	6	2	ns	
	2010	ns	ns	ns	ns	
Total		16	9	2	ns	27
Inserm	2005	ns				
	2006	ns				
	2007	3	1	ns		
	2008	4	2	ns		
	2009	5	5	ns	ns	
	2010	ns	ns	ns		
Total		12	9	1		22
Inra	2005	ns				
	2006	ns				
	2007	1	ns			
	2008	2	1	ns		
	2009	2	1	1		
	2010	ns	ns	ns	ns	
Total		5	3	2	ns	10

DANS LE CADRE DES CONTRATS EUROPÉENS LA MISE EN PLACE DES CONTRATS EUROPÉENS dans le cadre du 7^e programme-cadre de recherche et de développement (PCRD)

a démarré en 2008. Au 31 décembre 2010, 528 contrats ont été recensés représentant un financement total prévu de 96 M€, 29 M€ ont été perçus en

2010 (au titre des avances notamment), 67 M€ sont attendus pour les années 2011 à 2015.

Financements attendus au titre des contrats européens signés en 2010 (7^e PCRD)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Montants	14	16	13	11	13	67

4.2

LES ENGAGEMENTS DONNÉS

LES ENGAGEMENTS À LONG TERME SUR LES « TRÈS GRANDES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE » (TGIR)

Les très grandes infrastructures de recherche, de par leur nature et la dimension de l'investissement qu'elles représentent, font l'objet de prévisions d'engagements pluriannuels. Les prévisions d'engagements du CNRS à long terme portent sur des TGIR en phase de construction, de jouvence ou encore en projets à venir (résultant notamment de la feuille de route européenne Esfri). Dans la continuité de l'élargissement du périmètre TGIR aux disciplines de l'environnement et sciences de la vie en 2009-2010, le périmètre TGIR reste constant en 2011.

Les exemples ci-dessous illustrent des engagements significatifs, qu'il s'agisse de constructions, jouvences, ou projets :

- La construction de nouvelles infrastructures :
 - Synchrotron Soleil : financement de l'achèvement des travaux de construction prévu en 2012 ainsi qu'en parallèle, mise en exploitation progressive du site.

15 lignes de lumière nouvelles (phase II) seront réalisées d'ici 2012, s'ajoutant ainsi à l'exploitation actuelle des 11 premières lignes de phase I ;

- Spiral 2 (Système de production d'Ions Radioactifs en Ligne de 2^e génération) : construction de l'accélérateur de particules linéaires Spiral 2 au Ganil (2005-2012) pour des études de physique nucléaire fondamentale et de recherches interdisciplinaires ;
- Prace : création, via la société civile Genci, d'une future infrastructure de recherche européenne dédiée au calcul intensif.
- XFEL : construction d'une nouvelle source européenne de rayonnement X.

- La jouvence d'infrastructures existantes :
 - ESRF (Installation européenne de rayonnement Synchrotron) : poursuite du programme d'upgrade de l'ESRF « Science programme 2008-2017 », au moyen duquel environ un tiers des lignes de lumière seront remplacées ou totalement reconstruites. La deuxième phase de l'upgrade débutera en 2014 ;
 - ILL (Institut Max von Laue – Paul

Langevin) : poursuite du programme Millenium dont la première phase, prévue jusqu'en 2013, doit permettre une optimisation du réacteur et le développement de nouveaux instruments ;

- Iram (Institut de Radioastronomie Millimétrique) : jouvence 2012-2015 permettant le développement des récepteurs et détecteurs ; projet Noema d'extension de l'interféromètre.

- Les projets à venir :
 - FAIR (Facility for Antiproton and Ion Research) : projet international de construction d'un accélérateur d'ions lourds, de protons et d'antiprotons dont la mise en exploitation est prévue à partir de 2015-2016 et qui fera l'objet d'une programmation mise en œuvre à compter de 2012 ;
 - CTA (Cherenkov Telescope Array) : projet européen de grand réseau de télescopes Cherenkov de nouvelle génération en astronomie gamma des très hautes énergies ;
 - ESS (European Spallation Source) : infrastructure de prochaine génération pour la recherche sur les neutrons.

Programmation des « très grandes infrastructures de recherche » (TGIR) en M€

Catégories des équipements	Budget		Budget prévisionnel		Total engagement	
	2010	2011	2012*	2013*	2014*	2011/2014
Sources neutrons et rayonnement synchrotron	67	75	75			217
Lasers et champs intenses	11	12	12			35
Astronomie et sciences de la Planète	21	23	27			71
Physique nucléaire et corpusculaire	24	28	35			87
Astroparticules	13	11	11			35
Sciences de l'Homme et de la société	1	2	3			6
Instruments de calculs	25	24	27			76
Réseaux de plateformes	18	19	23			60
Contribution totale (HT) du CNRS	179	194	214			587

* le budget prévisionnel est en cours d'élaboration

LES ENGAGEMENTS RECENSÉS AU NIVEAU DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES AU TITRE DES OPÉRATIONS D'IMMOBILISATIONS, DES PROGRAMMES DE RECHERCHE ET DES CONTRATS DE SERVICES

À noter plus particulièrement au titre des opérations immobilières :

- pour 13 M€, la construction d'un nouveau bâtiment, l'Institut des sciences

analytiques, qui regroupera à terme l'ensemble des laboratoires de sciences analytiques. Cette opération rattachée à la délégation Rhône Auvergne, cofinancée par l'État, le Conseil régional et le CNRS, va s'exécuter sur trois ans (2010 à 2012) ;

- pour 11 M€, la construction de locaux à l'Institut Néel, pour l'accueil d'équipements scientifiques ; cette opération

dont l'exécution va s'échelonner sur trois ans (2010 à 2012) est rattachée à la délégation Alpes ;

- pour 4 M€, l'extension du Centre de Calcul de Lyon (délégation Rhône Auvergne).

LES ENGAGEMENTS AU BÉNÉFICE DU PERSONNEL

- Charges de retraite : pour les charges de retraite, aucun engagement ne pèse dans ce domaine sur le CNRS.

- Le droit individuel à formation (DIF) : depuis 2007, le droit individuel à la formation (DIF) permet à chaque agent de bénéficier d'un droit à 20 heures de formation par an, avec la possibilité de cumuler

les heures acquises chaque année, dans la limite de 120 heures. Au 31 décembre 2010, 159 agents ont exercé leur droit, ce qui représente un volume de 4 249 heures de formation délivrée.

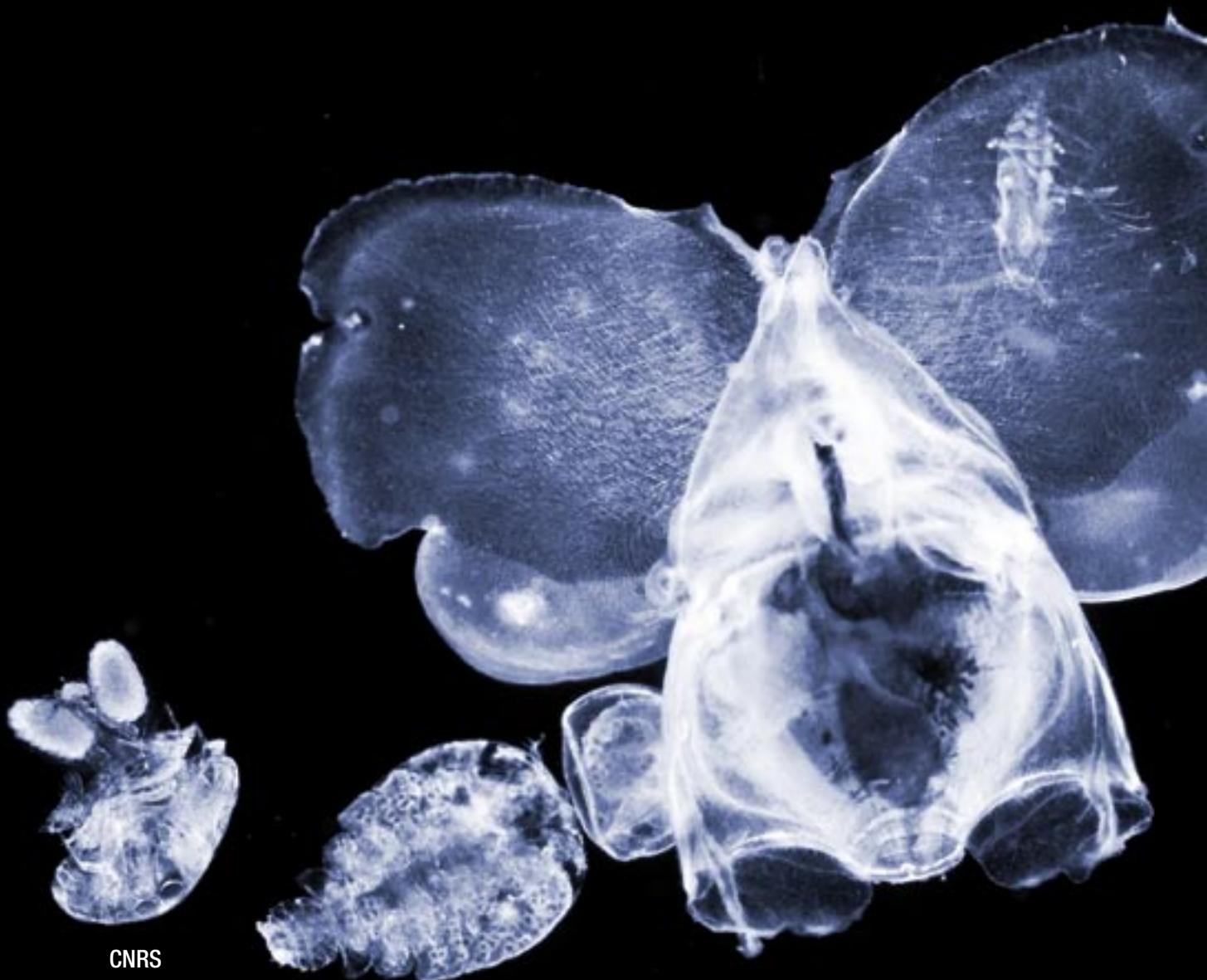
LES RISQUES EN MATIÈRE DE CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE

L'analyse au 31 décembre 2010 du profil des contractuels à durée déterminée met

en exergue aucun risque de renégociation de contrat sur la base d'un contrat à durée indéterminée.

Nature de l'opération	Engagements donnés (en millions d'euros)			
	2011	2012	2013	Total
Opérations immobilières	31	10	4	46
Commandes d'immobilisations	13	1	1	15
Contrats de service	5	1		6
Autres engagements d'achat	1			1
Total	50	12	5	67

Le rapport financier du CNRS est consultable sur le site Internet du CNRS à l'adresse suivante : <http://www.dgdr.cnrs.fr/dcif/chiffres-cles/comptes-2010>.



CNRS

3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

> De gauche à droite : copépodes, ostracode et ptéropode mesurant 1 cm prélevés dans un filet à plancton de la goélette Tara dans les eaux de l'océan Indien au large des îles Maldives.